

L'inactivité depuis cinquante ans : la présence d'enfants continue de faire la différence entre femmes et hommes

En France, en dehors des étudiants et retraités, près de 3 millions de personnes en âge de travailler (20-59 ans) se déclarent inactives au recensement, et près de 4 millions sont classées comme inactives au sens du Bureau international du travail dans l'enquête Emploi : elles ne sont donc ni en emploi, ni au chômage. D'après les recensements de la population, entre 1968 et 2018, la part de femmes inactives a fortement décru, passant de 52 % à 12 %, tandis que celle des hommes inactifs a doublé, passant de 3 % à 6 %.

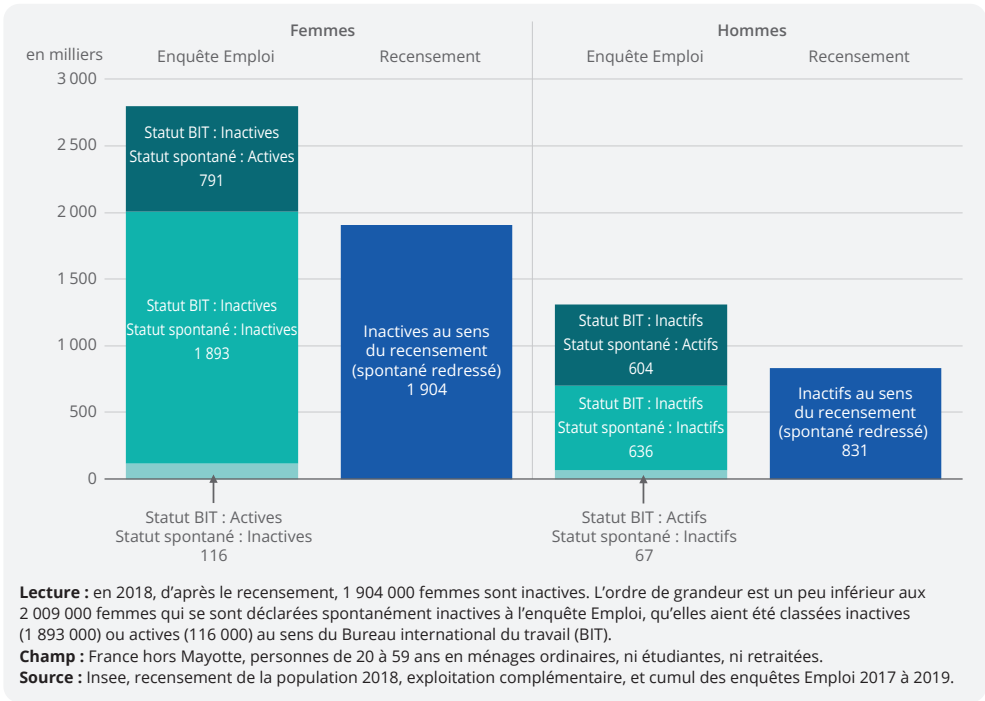
Si les profils d'activité par diplôme et âge se sont rapprochés entre les femmes et les hommes, la situation familiale continue de faire la différence. En effet, au contraire des femmes, les hommes modifient toujours peu leur comportement d'activité lorsqu'ils ont des enfants. Les enquêtes Emploi montrent d'ailleurs qu'actuellement 7 % des hommes inactifs le sont pour des raisons familiales, ou se déclarent « au foyer », contre 54 % des femmes inactives, même si cette part a décru entre 2013 et 2019. En revanche, il y a à peu près autant de femmes que d'hommes parmi les inactifs pour raisons de santé et les inactifs dits « transitoires » (car plus proches de l'activité), dont le nombre croît depuis 2013. Au total, ces évolutions récentes amorceraient un rapprochement entre les formes d'inactivité féminine et masculine.

En France, environ 2,7 millions de personnes âgées de 20 à 59 ans, ni étudiantes ni retraitées, se déclarent spontanément inactives au recensement de la population en 2018, c'est-à-dire ni en emploi, ni au chômage. Dans l'enquête Emploi, qui permet d'identifier les statuts d'activité des personnes au sens du Bureau international du travail (BIT), davantage de personnes sont inactives ► **méthode**. En effet, les critères requis pour être en **emploi** ou au **chômage** sont précis et stricts (avoir été rémunéré ne serait-ce qu'une heure une semaine de référence donnée, effectuer des démarches actives de recherche d'emploi notamment). En conséquence, le nombre de personnes **inactives au sens du BIT**, hors étudiants et retraités, est plus important et avoisine 3,9 millions de personnes à ces âges actifs. Parmi elles, 2,5 millions se déclarent également spontanément inactives, tandis que 1,4 million se déclarent spontanément au chômage, ou plus rarement en emploi : c'est le cas de près de trois femmes inactives au sens du BIT sur dix et de la moitié des hommes ► **figure 1**. Plus que dans les recensements, les inactifs au sens du BIT englobent donc des personnes qui sont proches du marché du travail, même lorsqu'elles ne réunissent pas les critères du BIT pour être considérées comme actives.

Par ailleurs, toutes ces personnes sont dites « inactives » par référence à une notion d'activité sur le seul marché du travail, sans préjuger du volume de tâches domestiques et parentales reposant sur elles, particulièrement quand ce sont des femmes [Champagne *et al.*, 2015].

La participation des femmes au marché du travail a largement augmenté en cinquante ans ; mais encore aujourd'hui, leur présence sur ce marché reste moindre par rapport à celle des hommes. L'inactivité masculine aux âges de travailler, plus rare, est quant à elle plus méconnue.

► 1. Personnes inactives selon l'enquête Emploi et le recensement en 2018



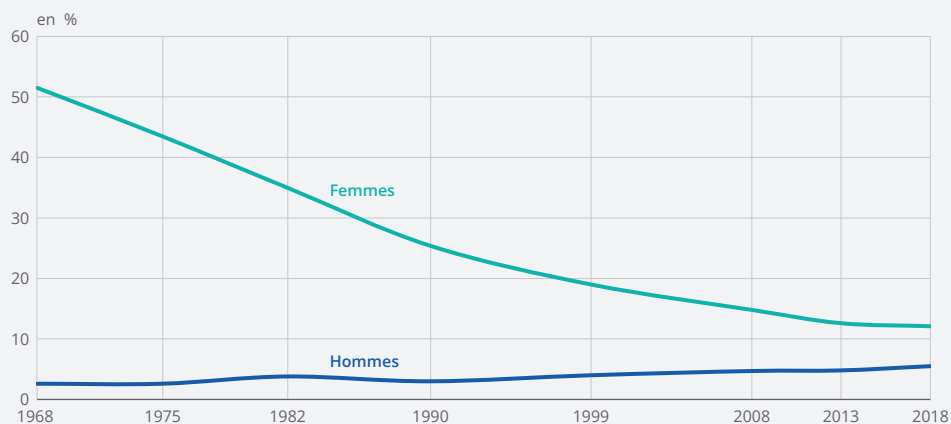
En cinquante ans, la part de femmes inactives a été divisée par quatre

En cinquante ans, d'après les recensements de la population, la part de femmes âgées de 20 à 59 ans qui se déclarent inactives¹, hors étudiantes et retraitées, est passée de 51,5 % à 12,1 % ► [figure 2](#). La baisse a été plus soutenue dans la première moitié de la période, de 1968 à 1990 ; elle est aujourd'hui beaucoup plus lente mais ininterrompue : les femmes inactives étaient 5,9 millions en 1968, 3,6 millions en 1990, 2,4 millions en 2008 et 1,9 million en 2018. Au cours de ces cinquante années, la part d'hommes inactifs s'est en revanche accrue, passant de 2,6 % à 5,5 %, et leur nombre de 300 000 à 800 000. En 2018, les femmes sont 2 fois plus souvent inactives que les hommes. En 1968, elles l'étaient 20 fois plus souvent.

[Maruani et Méron \(2012\)](#) parlent de « lame de fond » pour évoquer cette hausse spectaculaire des taux d'activité féminins. Même si les autrices soulignent que l'activité des femmes a été minorée jusqu'aux années 1960 – certains emplois féminins étant mal mesurés et rendus invisibles, comme le travail avec le conjoint –, sa montée depuis lors est indéniable. Elle a été concomitante d'autres changements économiques et sociaux qui l'ont favorisée. En plus du développement du salariat, rendant visible le travail des femmes, [Maruani \(2017\)](#) évoque notamment la tertiarisation de l'économie – les emplois de ce secteur étant largement féminisés – et la forte hausse du niveau d'études des femmes. Par ailleurs, le rapport à l'emploi des femmes en âge d'avoir des enfants a changé au profit d'un nouveau « modèle » favorisant le cumul du travail et la prise en charge des enfants. Cette évolution a aussi été encouragée de façon constante depuis les années 1970 par des politiques publiques de soutien aux parents qui travaillent et recourent à un mode d'accueil pour leurs jeunes enfants, aussi bien

¹ Le recensement de la population ne permet pas de mesurer l'inactivité au sens du Bureau international du travail (BIT) mais un statut spontanément déclaré par les personnes, redressé avec des informations complémentaires ► [méthode](#).

► 2. Part de personnes inactives selon le sexe depuis 1968



Lecture : en 1968, 51,5 % des femmes âgées de 20 à 59 ans étaient inactives, contre 12,1 % en 2018.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1982, France hors Mayotte depuis 1990, personnes âgées de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

par des aides fiscales et sociales qu'indirectement par le financement des structures d'accueil [Fragonard, 2017].

Du côté des hommes, entre 1968 et 2018, la hausse de l'inactivité entre 20 et 59 ans est davantage due à l'exclusion d'une fraction de la population du marché du travail – en particulier les hommes les plus jeunes, les moins diplômés ou ceux ayant des problèmes de santé – qu'à une augmentation des effectifs de pères au foyer, qui choisiraient de se consacrer à l'éducation des enfants et aux tâches domestiques.

Femmes et hommes : les profils d'activité selon le diplôme et l'âge se sont rapprochés

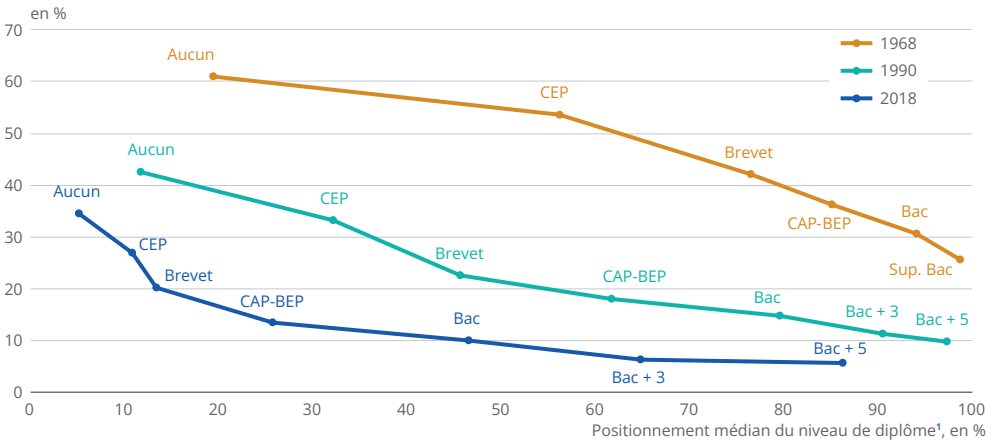
Les hommes les moins diplômés sont plus fréquemment exclus du marché du travail. Ce phénomène, qui existait déjà en 1968, s'est nettement renforcé depuis. En 1968, environ 4 % des hommes ayant au plus un certificat d'études primaires (CEP) étaient inactifs, contre 2 % environ de ceux ayant un diplôme plus élevé ► **figure 3**. En 1990, c'est en deçà du brevet des collèges que la part d'hommes inactifs s'accroît : 4 % à 7 % d'hommes inactifs sous ce niveau, contre 2 % environ pour ceux ayant au moins le brevet. En 2018, 15 % des hommes non diplômés sont inactifs et encore 9 % de ceux ayant le brevet ; à partir du CAP ou BEP, les taux d'inactivité s'établissent entre 2 % et 6 %.

Pour les femmes aussi, la part d'inactives diminuait déjà en 1968 avec le niveau de diplôme, et cela reste vrai en 2018. Néanmoins, en cinquante ans, le lien entre niveau de diplôme et inactivité s'est rapproché de celui observé pour les hommes. En 1968, le modèle dominant pour les femmes est celui de l'inactivité et seule la fraction la plus diplômée ne suit pas ce modèle. À l'inverse, en 2018, le modèle dominant est celui de l'activité et seule la fraction la moins diplômée des femmes s'en écarte. Pour les diplômes de niveau intermédiaire, c'est-à-dire plutôt le CEP en 1968 et le baccalauréat en 2018, la part de femmes inactives est passée de 54 % à 10 %, diminuant ainsi considérablement sur la période, encore plus que pour les femmes non diplômées (61 % d'inactives en 1968, 34 % en 2018) et pour celles diplômées du supérieur (26 % d'inactives en 1968, 6 % en 2018).

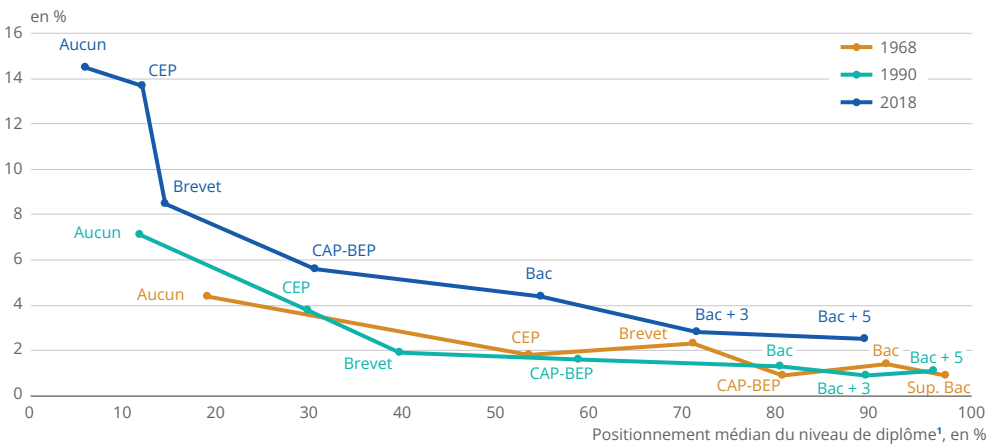
Entre 1968 et 2018, la forte augmentation de la participation des femmes au marché du travail s'est aussi accompagnée d'une modification de son profil par âge : en 1968, le taux d'inactivité est croissant jusqu'à 35 ans, puis décroît légèrement d'environ 5 points pour se stabiliser après 45 ans autour de

► 3. Part de personnes inactives selon leur niveau de diplôme en 1968, 1990 et 2018

a. Femmes



b. Hommes



1 Positionnement médian du niveau de diplôme. Les niveaux de diplôme ont augmenté entre 1968 et 2018. Les diplômes sont positionnés sur l'axe des abscisses en fonction de la fréquence de détention de ces derniers l'année considérée, synthétisée par leur positionnement médian, tel que défini dans [Picart, 2020]. Le niveau CEP est ainsi positionné de plus en plus à gauche sur l'axe des abscisses de 1968 à 2018 car de moins en moins de personnes disposent seulement du certificat d'études.

Note : en 1968, il n'y avait pas de distinction au-delà du baccalauréat, tous les diplômés du supérieur sont regroupés.

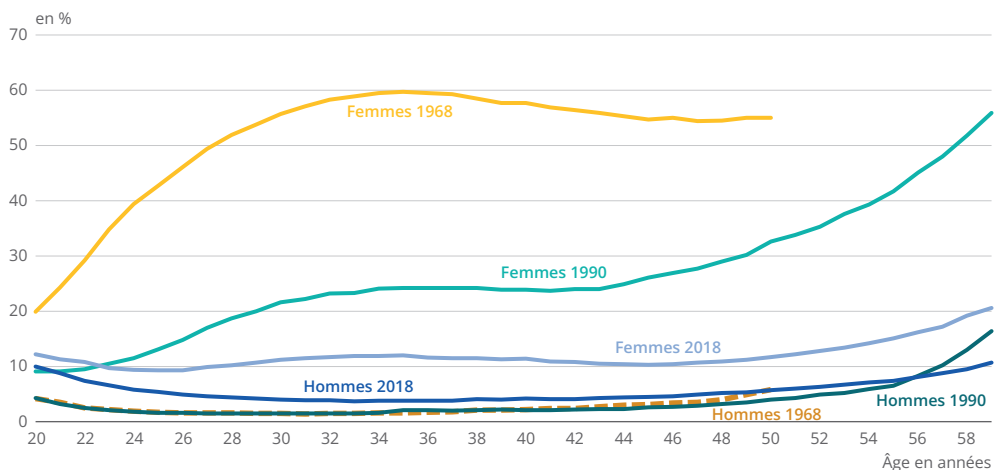
Lecture : le positionnement médian du CEP a diminué au fur et à mesure qu'il est devenu plus fréquent d'avoir un diplôme supérieur. À ce niveau de diplôme, la proportion de femmes inactives est de 53,6 % en 1968 et de 27,0 % en 2018.

Champ : France métropolitaine en 1968, France hors Mayotte en 1990 et 2018, personnes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

55 % ► **figure 4.** Au fil des années, le profil de l'inactivité féminine par âge se rapproche de celui des hommes, notamment aux âges élevés, avec une croissance de la part de femmes inactives après 45 ans. Cette hausse résulte de la conjonction de deux effets. D'une part, comme les hommes, quoique dans des proportions moindres, les femmes ont bénéficié des dispositifs de cessation d'activité des

► 4. Part de personnes inactives selon l'âge et le sexe, en 1968, 1990 et 2018



Note : la façon de différencier les retraités des autres inactifs a évolué au fil des questionnaires de recensements. En 1968, aucune personne ne pouvait être classée comme retraitée avant 53 ans. Pour les personnes de 50 ans ou plus, cela empêche la comparaison avec les recensements ultérieurs.

Lecture : à 30 ans, 11,2 % des femmes sont inactives en 2018, contre 55,7 % en 1968.

Champ : France métropolitaine en 1968, France hors Mayotte en 1990 et 2018, personnes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

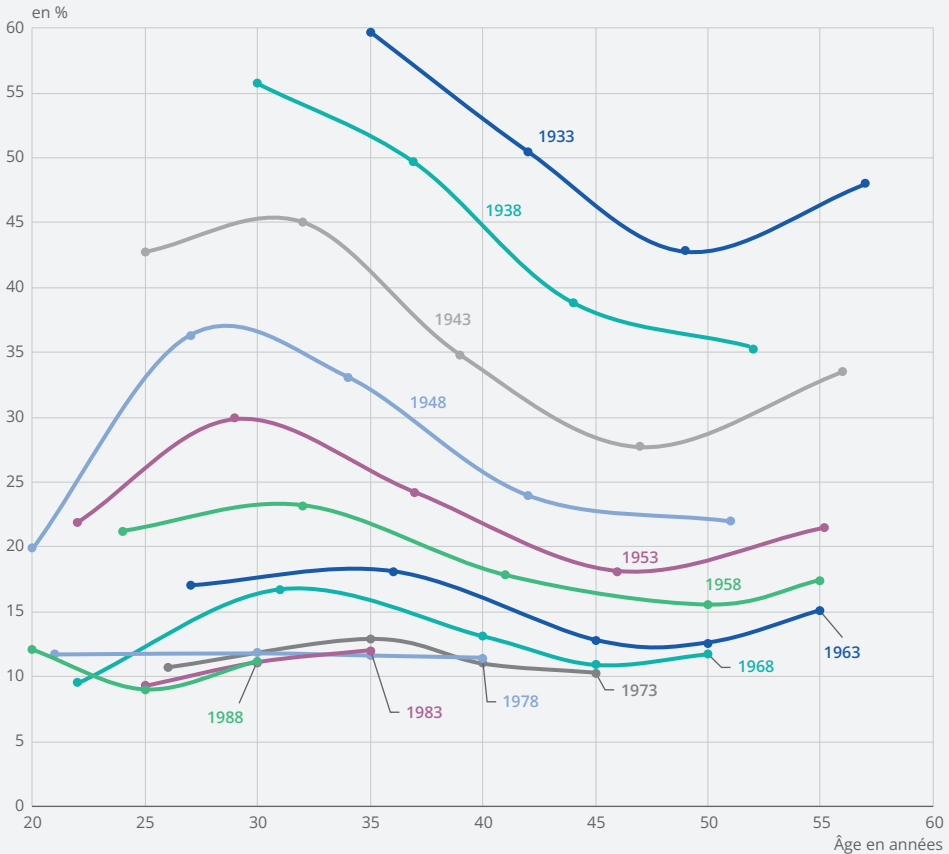
Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

années 1980 et 1990 incitant les seniors à se retirer du marché du travail [Minni, 2019]. D'autre part, l'augmentation de l'inactivité des femmes à partir de 45 ans en 1990 et de 50 ans en 2018 résulte d'effets de génération : les femmes les plus âgées sont issues de générations pour qui l'inactivité était davantage la norme. D'une génération à l'autre, pour les femmes nées en 1932 jusqu'aux femmes nées en 1992, l'inactivité a en effet concerné au même âge de moins en moins de femmes, la différence entre les générations s'estompant à partir de celles nées dans les années 1970 ► **figure 5**.

Les trajectoires continues d'inactivité féminines ont toutefois toujours été minoritaires, y compris pour les générations les plus anciennes. Pour les générations nées avant la Seconde Guerre mondiale comme pour celles nées au début des années 1970, la part de femmes inactives diminue nettement une fois passée la trentaine. En effet, beaucoup de femmes ont repris une activité professionnelle après avoir été femme au foyer quand elles avaient de jeunes enfants. De surcroît, la plupart des femmes avaient déjà travaillé avant d'interrompre leur activité ► **encadré 1**.

Enfin, pour les hommes, l'inactivité selon l'âge a peu évolué entre 1968 et 2018 : elle reste plus fréquente en début de carrière, période où l'insertion professionnelle peut être heurtée [Bernard, 2021] et en fin de carrière, parfois en raison de problèmes de santé ou de difficultés à retrouver un emploi, ainsi que des dispositifs de départ anticipé en retraite. L'abandon progressif des dispositifs de préretraite et les réformes successives des retraites expliquent que le phénomène se soit atténué depuis le début des années 2000 [Minni, Marchand, 2019]. Au contraire, entre 1990 et 2018, la proportion d'hommes inactifs a augmenté à tous les âges avant 50 ans : elle a été multipliée par 2 entre 30 et 50 ans et par 3 avant 30 ans ► **figure 4**. L'augmentation de l'inactivité parmi les jeunes hommes correspond à la hausse de l'hétérogénéité des parcours en fonction du niveau de diplôme et à la précarisation croissante de certains parcours depuis 20 ans [Couppié et al., 2018]. La part d'inactifs parmi les hommes de 25 à 29 ans ayant un CAP ou un BEP est ainsi multipliée par 7 entre 1990 et 2018, passant de 0,7 % à 4,6 %. Pour un nombre croissant de jeunes, les premières années après leurs études sont constituées majoritairement de périodes d'inactivité et de chômage [Mora, 2018].

► 5. Part de femmes inactives à différents âges selon leur année de naissance



Note : chaque génération est suivie d'un recensement à l'autre pour analyser l'évolution de sa situation d'ensemble, par exemple la génération 1968 à 40 ans en 2008, à 45 ans en 2013, et à 50 ans en 2018. Il est toutefois impossible de suivre des trajectoires individuelles, comme dans un vrai suivi de cohorte.

Lecture : à 31 ans, 16,7 % des femmes nées en 1968 étaient inactives ; à 50 ans, elles sont 11,7 %.

Champ : France métropolitaine pour les données des recensements 1968 à 1982, France hors Mayotte pour les données des recensements 1990 à 2018, personnes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

► Encadré 1 – Les personnes n'ayant jamais travaillé, une minorité au sein des inactifs

Selon les enquêtes Emploi, en 2018, parmi les femmes inactives au sens du BIT, 25 % n'ont jamais travaillé, contre 17 % des hommes inactifs. Ces proportions sont relativement stables depuis plusieurs décennies [Djider, 2013], malgré quelques oscillations : en 1990, elles étaient même identiques à celles de 2018.

Parmi les inactifs, les personnes n'ayant jamais travaillé ont des caractéristiques particulières. D'une part, elles sont en moyenne plus jeunes, en particulier les hommes : en 2018, 47 % ont moins de 29 ans, contre 11 % parmi les inactifs ayant déjà travaillé (respectivement 24 % et 11 % pour les femmes). Cette frange jeune d'inactifs, qui réside parfois au domicile parental, est susceptible d'occuper un emploi ultérieurement.



D'autre part, les inactifs n'ayant jamais travaillé sont moins diplômés, surtout les femmes, y compris à âge égal : 68 % d'entre elles n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges en 2018, contre 33 % des autres femmes inactives (respectivement 63 % et 37 % pour les hommes). Les femmes inactives n'ayant jamais travaillé sont aussi un peu plus souvent mères de trois enfants ou plus. Par ailleurs, les femmes inactives sans expérience professionnelle sont bien plus souvent immigrées (46 %, contre 19 % des autres inactives), ce qui se vérifie aussi à autres caractéristiques contrôlées, notamment le diplôme et le nombre d'enfants. Ce profil des femmes inactives n'ayant jamais travaillé a peu évolué : il était très similaire en 2011 comme en 1991 [Djider, 2013].

Les inactifs n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle, d'autant plus s'agissant des femmes, déclarent moins fréquemment souhaiter travailler que les autres inactifs : 16 % des femmes et 31 % des hommes, contre respectivement 29 % des inactives et 42 % des inactifs ayant déjà travaillé.

Encore en 2018, seules les femmes adaptent leur activité professionnelle à leur vie familiale

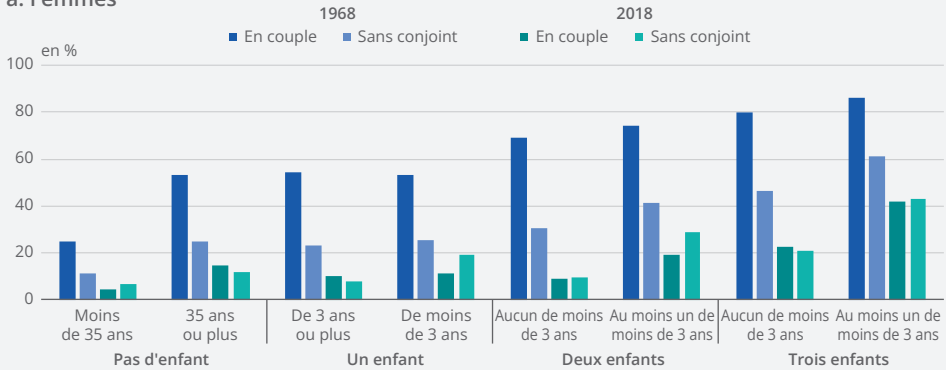
Si l'inactivité des femmes selon l'âge est beaucoup plus proche de celle des hommes en 2018 qu'en 1968, des différences importantes subsistent : encore en 2018, les femmes sont plus fréquemment inactives aux âges correspondant à l'arrivée de leurs enfants, ce qui n'est pas le cas pour les hommes.

La différence est encore plus marquée en prenant en compte la situation familiale. Pour les femmes, avoir des enfants reste un facteur déterminant de participation ou non au marché du travail. Le fait d'être en couple a en revanche perdu de son influence. En 1968, les taux d'inactivité des femmes en couple étaient de 15 à 40 points supérieurs à ceux des femmes sans conjoint, à nombre et âge des enfants comparables ► **figure 6**. En 2018, il n'y a d'écart d'activité entre les femmes en couple et celles qui ne le sont pas qu'en présence d'au moins un enfant de moins de 3 ans, situation dans laquelle les femmes sans conjoint sont davantage inactives. Le modèle du couple composé d'un homme, principal apporteur de ressources du foyer, et de la femme responsable de la bonne tenue du foyer et de l'éducation des enfants, traduction conjugale de la division sexuée du travail, était bien davantage à l'œuvre en 1968 qu'en 2018. Toutefois, il est loin d'avoir disparu. Pour les mères de famille monoparentale, seules apporteurs de ressources potentielles, la présence sur le marché du travail était déjà relativement élevée en 1968 par rapport aux femmes en couple, dans un contexte de plein emploi. Cette participation a augmenté, mais moins que celle des mères en couple. Les mères de famille monoparentale, aujourd'hui moins diplômées que les autres mères, ont plus fréquemment des difficultés d'accès à l'emploi [Acs *et al.*, 2015] et pour faire garder leurs enfants [Boyer, Villaume, 2016].

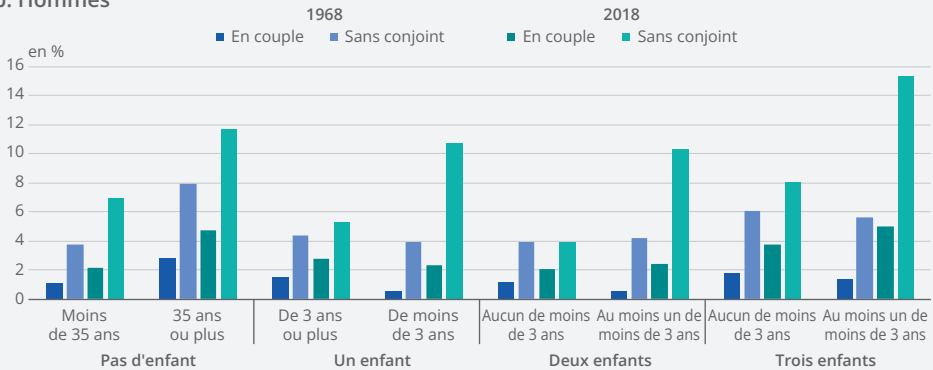
Entre 1968 et 2018, parmi les femmes en couple, l'écart de taux d'inactivité s'est creusé entre celles ayant des enfants de moins de 3 ans et les autres, surtout à partir de deux enfants, en lien avec les évolutions des aides publiques compensant les interruptions d'activité des parents. Ces aides sont recentrées dès la fin des années 1960 sur les familles avec de jeunes enfants, ainsi que les familles nombreuses [Fragonard, 2017]. Au milieu des années 1980, l'allocation parentale d'éducation (APE) est créée : d'abord destinée aux parents de 3 enfants ou plus interrompant leur activité, son bénéfice est étendu dès le deuxième enfant en 1994, avec un impact net à la baisse sur l'activité des mères de deux enfants [Piketty, 2005]. Entre 1968 et 2018, la proportion d'inactives parmi les mères en couple ayant deux enfants de plus de 3 ans à charge a diminué régulièrement, passant de 69 % en 1968 à 9 % en 2018. Avec deux enfants dont l'un a moins de 3 ans, la part de mères en couple inactives est passée de 74 % en 1968 à 19 % en 2018, avec une hausse transitoire de 4 points entre 1990 et 1999, consécutive à l'extension de l'APE en 1994. Au total, l'écart s'est donc creusé : en 2018, parmi les mères ayant deux enfants, celles qui ont au moins un enfant de moins de 3 ans sont deux fois plus souvent inactives que les autres. Les prestations ont évolué depuis 1994 mais restent ciblées sur les familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans, bien davantage qu'en 1968. Sauf s'ils sont d'âge pré-scolaire, avoir un ou deux enfants fait moins de différence en 2018 qu'en 1968. Au contraire, par rapport aux femmes ayant deux enfants de trois ans ou plus, celles ayant trois enfants ou plus ont 2,4 fois plus de chances

► 6. Part de personnes inactives en 1968 et 2018 selon la situation familiale

a. Femmes



b. Hommes



Note : seuls les enfants mineurs vivant dans la famille au moment du recensement sont pris en compte. Les personnes sans conjoint peuvent vivre seules, dans un ménage complexe ou être enfant dans une famille. Elles peuvent aussi être à la tête d'une famille monoparentale.

Lecture : en 1968, parmi les mères de deux enfants dont aucun de moins de 3 ans, 68,9 % de celles en couple étaient inactives, contre 30,3 % des mères de famille monoparentale.

Champ : France métropolitaine en 1968, France hors Mayotte en 2018, personnes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

en 2018 d'être inactives si aucun des enfants n'a moins de 3 ans, et 5,9 autrement. C'était en 1968 respectivement 1,7 et 2,9 fois plus de chances.

À l'inverse, quels que soient le nombre ou l'âge des enfants, les hommes en couple modifient peu leurs comportements d'activité, en 1968 comme en 2018. Pourtant, l'APE dès 1985, puis le complément de libre choix d'activité (CLCA) en 2004 sont ouverts dans les mêmes conditions aux deux parents, alors que les prestations en cas d'interruption d'activité étaient jusqu'alors réservées aux femmes [Collombet, 2016]. Mais cette égalité formelle n'a aucunement favorisé l'égalité réelle : en 2010, 97 % des bénéficiaires du CLCA étaient des femmes. Ce constat réitéré au fil des années a motivé la mise en place d'un congé paternité de 11 jours en 2002, puis son extension à 25 jours en 2021. Toutefois en 2013, seulement 7 pères sur 10 y avaient recours [Legendre, Lhommeau, 2016]. La recherche d'égalité a également motivé la création de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepare) en 2014, en remplacement du CLCA. Cette réforme a réduit la durée de perception de l'allocation en

cas de non-partage entre conjoints. Elle n'a néanmoins pas conduit, comme escompté, à une hausse du recours au congé parental par les pères : si la part des hommes a augmenté de 4 % à 6 % parmi les bénéficiaires, leur nombre a diminué entre 2014 et 2017, le nombre total de bénéficiaires ayant lui-même fortement baissé à la suite de la réforme [Laporte, Legendre, 2018].

Ces différentes mesures n'ont donc pas eu beaucoup d'effets sur les comportements d'activité masculins, largement invariants depuis 1968. Toutefois, en 2018, la part d'inactifs parmi les hommes en couple est légèrement supérieure lorsqu'ils ont trois enfants ou plus par rapport à ceux en ayant deux (4 % contre 2 %). L'écart est modeste mais significatif à autres caractéristiques contrôlées² : les hommes en couple ayant au moins trois enfants ont 2 fois plus de chances d'être inactifs si l'un des enfants a moins de 3 ans et 1,5 fois plus autrement, par rapport aux hommes ayant deux enfants de 3 ans ou plus. Les hommes sans conjoint ont également des comportements d'activité assez stables, sauf lorsqu'ils sont pères d'un enfant de moins de 3 ans, sans doute du fait de difficultés en matière de garde. Mais être père de famille monoparentale, *a fortiori* avec de jeunes enfants à charge, reste une situation extrêmement rare (moins de 2 % des hommes en 2018, dont à peine 5 % ont des enfants de moins de 3 ans).

Conjugalité et inactivité : une division sexuée du travail toujours à l'œuvre

Au sein des couples, la répartition des statuts d'activité professionnelle et des charges domestiques et parentales obéit d'abord à des rôles de genre. Ils sont encore plus prégnants lorsque le couple est marié : à autres caractéristiques comparables³, les femmes mariées ont 2,2 fois plus de chances d'être inactives en 1968, et 1,7 fois plus en 2018, tandis qu'à l'inverse les hommes mariés ont 60 % de chances en moins d'être inactifs en 1968 et 20 % en moins en 2018.

En 1968, à autres caractéristiques comparables, les femmes dont le conjoint était cadre ou exerçait une profession intellectuelle supérieure avaient 2,4 fois plus de chances d'être inactives que celles dont le conjoint était ouvrier ► **figure 7**. Les normes de genre poussaient à une spécialisation des rôles, lorsque le conjoint était en emploi, *a fortiori* dans une catégorie socioprofessionnelle favorisée : les femmes se retiraient du marché du travail pour prendre en charge le travail domestique, le **niveau de vie du ménage** étant assuré par le revenu du conjoint. La différence s'est toutefois estompée au fil du temps et en 2018, les femmes en couple ayant un conjoint cadre n'ont plus que 1,1 fois plus de chances d'être inactives que les femmes d'ouvrier. Contrairement aux femmes, en 1968, les hommes dont la conjointe était cadre avaient les mêmes chances d'être inactifs que ceux dont la conjointe était ouvrière ; en 2018, ils ont même moins de chances de l'être. La répartition traditionnelle des rôles leur impose un maintien dans l'activité professionnelle quelle que soit la situation de leur conjointe.

Une autre logique, liée au fonctionnement du marché matrimonial et à l'homogamie, est de plus en plus apparente : les personnes dont le conjoint est inactif sont plus souvent inactives. Ainsi, en 2018, à autres caractéristiques comparables, les femmes ont 2,2 fois plus de chances d'être inactives si leur conjoint est inactif que s'il est ouvrier, et les hommes 2,8 fois plus. Cela reflète la persistance de l'homogamie dans la société française, même si elle a diminué : les personnes se mettent en couple avec des conjoints qui leur ressemblent, en matière de diplôme, de classe et d'origine sociale [Bouchet-Valat, 2014]. Les personnes inactives partagent de ce fait souvent les mêmes facteurs défavorables à l'insertion professionnelle (âge, niveau de diplôme, par exemple).

Par certains aspects, les comportements d'activité des femmes et des hommes se sont rapprochés, aussi bien en niveau que dans leurs déterminants. Toutefois, la situation familiale continue d'influencer l'activité féminine bien davantage que l'activité masculine. C'est d'ailleurs un facteur déterminant dans la persistance des inégalités professionnelles entre femmes et hommes en matière d'accès aux positions professionnelles [Briard, Valat, 2018] comme en matière de rémunération [Meurs, Pora, 2019].

² Les caractéristiques prises en compte en plus de la situation familiale sont l'âge, le diplôme, et si la personne est immigrée ou non.

³ Les caractéristiques prises en compte en plus du type d'union (mariage ou autre forme d'union) sont l'âge, le diplôme, la situation familiale, si la personne est immigrée ou non, si son conjoint est immigré ou non et la situation professionnelle du conjoint.

► 7. Rapports de chances associés à la situation professionnelle du conjoint pour la probabilité d'être inactif

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2012	2018
Femmes								
Situation du conjoint								
Agriculteur exploitant	0,2	0,5	0,4	0,7	0,9	0,7	0,7	0,6
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,8	1,1	1,0*	1,1	1,2	1,2	1,1	1,0
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	2,4	2,2	2,3	2,0	1,9	1,6	1,4	1,1
Profession intermédiaire	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8
Employé	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8
Ouvrier	Référence							
Chômeur	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,3	1,3	1,2
Inactif	1,4	1,6	2,1	1,9	2,0	2,0	2,0	2,2
Hommes								
Situation du conjoint								
Agriculteur exploitant	0,1	0,2	0,2	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,9	1,2	0,8	0,7	1,1*	1,0*	0,9	0,8
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	1,1*	1,1*	1,0*	0,9	1,1*	1,0*	0,9	0,8
Profession intermédiaire	1,0*	1,0*	1,0*	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7
Employé	0,9	0,9	1,0*	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Ouvrier	Référence							
Chômeur	1,2	1,1*	1,2	1,2	1,4	1,3	1,2	1,0*
Inactif	1,2	1,6	1,9	1,5	2,0	2,4	2,5	2,8

Note : rapports de chances (odds ratios) extraits de régressions logistiques effectuées séparément pour les femmes et les hommes et pour chaque recensement. La variable expliquée est le fait d'être inactive ou inactif. Variables prises en compte : âge, diplôme, situation familiale, personne immigrée ou non, conjoint immigré ou non, mariage ou autre forme d'union. Les odds ratios suivis d'une astérisque ne sont pas significativement différents de 1,0 au seuil de 1 %.

Lecture : en 1968, par rapport à une femme ayant pour conjoint un ouvrier, une femme dont le conjoint était cadre avait, à autres caractéristiques prises en compte, 2,4 fois plus de chances d'être inactive et une femme d'agriculteur 80 % de chances en moins (1 - 0,2).

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1982, France hors Mayotte depuis 1990, personnes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, Saphir, recensements de la population de 1968 à 2018, exploitations complémentaires.

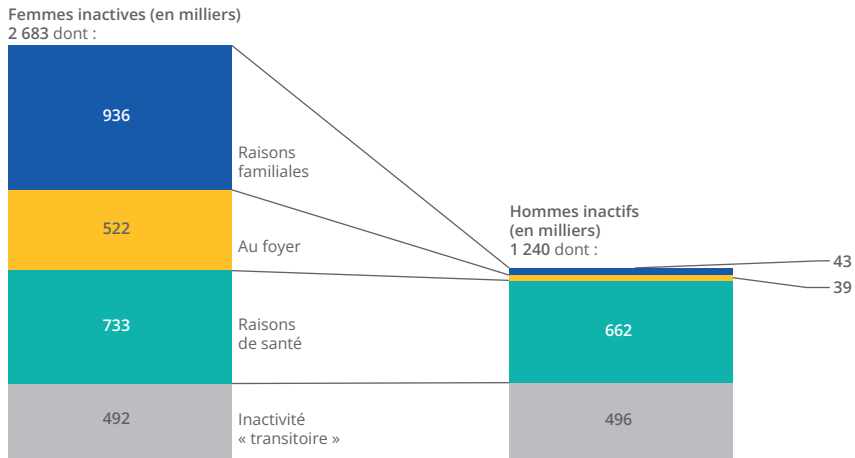
Seuls 7 % des hommes inactifs le sont pour des raisons familiales ou se disent « au foyer », contre 54 % des femmes inactives

Les enquêtes Emploi⁴ permettent d'analyser les diverses formes d'inactivité. En effet, les personnes inactives au sens du Bureau international du travail (BIT) répondent à plusieurs questions sur les raisons motivant le souhait de ne pas travailler, la non-recherche d'emploi, ou encore la non-disponibilité pour travailler. Quatre groupes d'inactifs peuvent alors être constitués : les inactifs pour raisons familiales, qui s'occupent de leurs enfants ou de leurs proches dépendants ; les inactifs se déclarant « au foyer » – sans avoir donné de raisons familiales – ; les inactifs évoquant des motifs de santé ; et enfin tous les autres inactifs, qualifiés dans ce dossier d'inactifs « transitoires », car en général moins éloignés de l'activité et se déclarant d'ailleurs souvent spontanément au chômage ► **méthode**.

En 2018, parmi les inactifs au sens du BIT, seuls 4 % des hommes le sont pour des raisons familiales et 3 % se disent « au foyer », contre respectivement 35 % et 19 % des femmes inactives. Ces situations rassemblent donc 7 % des hommes inactifs et 54 % des femmes ► **figure 8**. Les hommes sont en revanche deux fois plus souvent inactifs pour raisons de santé ou en inactivité transitoire que les femmes. Ce ne sont pas les seules différences entre les inactifs et les inactives au sens du BIT : les hommes sont moins diplômés (72 % sans diplôme ou inférieur au baccalauréat, contre 65 % des femmes ► **figure 9**). Les femmes sont cependant plus nombreuses à n'avoir jamais travaillé (25 %, contre 17 % des hommes). Surtout, les hommes inactifs sont beaucoup moins souvent en couple (44 %, contre 69 % des femmes) et ils vivent moins fréquemment avec des enfants (29 %, contre

⁴ Afin de détailler les situations, les enquêtes Emploi 2017 à 2019 ont été cumulées. Les résultats sont considérés représentatifs de la situation en 2018.

► 8a. Femmes et hommes inactifs au sens du BIT en 2018



Note : les enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019 sont cumulées afin d'avoir des résultats plus fiables.
Lecture : en 2018, 936 000 femmes sont inactives pour des raisons familiales.
Champ : France hors Mayotte, personnes inactives de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019.

► 8b. Répartition des femmes et des hommes inactifs au sens du BIT en 2018 selon la catégorie d'inactivité

Catégorie d'inactivité	Femmes	Hommes	Part de femmes en %
Raisons familiales	35	4	96
Au foyer	19	3	93
Raisons de santé	27	53	53
Inactivité « transitoire »	18	40	50
Ensemble	100	100	68

Note : les enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019 sont cumulées afin d'avoir des résultats plus fiables.
Lecture : en 2018, 35 % des femmes inactives le sont pour des raisons familiales ; 96 % des personnes inactives pour raisons familiales sont des femmes.
Champ : France hors Mayotte, personnes inactives de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019.

67 % des femmes). Quand ils sont en couple, les hommes inactifs ont des conjointes le plus souvent elles-mêmes inactives non retraitées (37 % des cas), alors que 12 % seulement des femmes inactives en couple ont un conjoint inactif non retraité. Enfin, 21 % des hommes inactifs vivent avec leurs propres parents, contre 5 % seulement des femmes inactives et 10 % des hommes actifs.

Les hommes inactifs pour raisons familiales ou se disant « au foyer » sont moins éloignés de l'emploi que les femmes dans la même situation

En 2018, 35 % des femmes inactives déclarent l'être pour des raisons familiales, contre seulement 4 % pour les hommes inactifs. Par rapport aux autres inactifs, les personnes inactives pour raisons familiales sont logiquement souvent parent d'au moins un enfant vivant à leur domicile, en particulier les femmes (95 %, contre 72 % des hommes). Ces femmes sont très souvent jeunes : une femme sur deux a 35 ans ou moins. Par ailleurs, elles sont légèrement plus diplômées que l'ensemble des femmes inactives, mais restent bien moins diplômées que les femmes actives. Une majorité d'entre elles vit en couple (83 %). Leur conjoint est alors plus souvent ouvrier ou employé (45 % des conjoints appartiennent à ces groupes sociaux, contre 33 % pour les femmes actives en couple) ou au

► 9a. Caractéristiques des femmes inactives selon la catégorie d'inactivité en 2018

en %

	Catégorie d'inactivité				Population	
	Raisons familiales	Au foyer	Raisons de santé	Inactivité « transitoire »	Inactive	Active
Âge						
35 ans ou moins	54	17	12	44	33	34
36-49 ans	38	29	32	32	34	39
50-59 ans	8	54	56	24	33	27
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	39	49	47	30	42	13
Diplôme inférieur au bac	21	20	28	22	23	20
Bac	18	13	12	23	16	21
Supérieur au bac	21	18	13	25	19	46
Vit en couple						
	83	86	47	56	69	67
Situation familiale						
Parent d'au moins un enfant	95	62	43	54	67	58
Enfant en famille	1	1	8	11	5	6
Autre situation (personne seule, etc.)	4	37	49	35	28	36
Dernier emploi occupé						
Aucun emploi antécédent	31	35	17	16	25	1
Un emploi antécédent						
Ouvrier ou employé ¹	77	73	80	71	76	52
Cadre ¹	5	6	3	7	5	15
Durée sans emploi ² (en années)	6	14	8	3	7	2
Situation actuelle du conjoint						
Ouvrier ou employé	45	30	33	33	37	33
Cadre ou profession intermédiaire	24	26	19	29	24	42
Agriculteur, artisan, commerçant	9	10	7	9	9	11
Chômeur	10	6	6	7	8	4
Retraité	2	17	18	8	10	5
Inactif non retraité	10	11	17	14	12	5
Inscrite comme demandeuse d'emploi	20	5	18	69	25	15
A au moins un problème de santé durable	18	35	89	26	42	22

1 Pour les personnes ayant déjà occupé un emploi.

2 Nombre moyen d'années depuis le dernier emploi pour les personnes ayant déjà occupé un emploi.

Note : les enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019 sont cumulées afin d'avoir des résultats plus fiables.

Lecture : en 2018, parmi les femmes inactives au foyer qui vivent en couple, 30 % ont un conjoint ouvrier ou employé.

Champ : France hors Mayotte, femmes de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019.

chômage (10 % contre 4 %). Cela explique leur taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne ► **encadré 2**. Plus largement, l'inactivité féminine pour raisons familiales est fréquente car il reste aujourd'hui plus difficile pour les femmes, qui effectuent la majorité des tâches domestiques et parentales [Champagne *et al.*, 2015], de concilier vie familiale et activité professionnelle. Les hommes inactifs pour raisons familiales sont bien moins nombreux et il est nettement plus rare qu'ils n'aient jamais travaillé auparavant (9 %, contre 31 % des femmes). Ils sont moins diplômés que les hommes actifs, mais nettement plus diplômés que les autres hommes inactifs (24 % ont un diplôme du supérieur, contre 14 % en moyenne).

Parmi les inactifs, 19 % des femmes et 3 % des hommes se déclarent « au foyer », sans avancer pour autant de raison familiale. Les femmes « au foyer » sont 35 % à ne jamais avoir travaillé avant (contre 25 % de l'ensemble des inactives et 31 % des inactives pour raisons familiales). Celles qui ont déjà eu un emploi n'ont pas travaillé depuis 14 ans en moyenne, soit deux fois plus longtemps que l'ensemble des inactives. Elles semblent ainsi durablement éloignées de l'activité, au profit d'un plus grand investissement dans la sphère domestique. Une partie d'entre elles peut anticiper des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi : en effet, elles sont plus souvent sans diplôme (49 %, contre 42 % de l'ensemble des inactives) et plus de la moitié a entre 50 ans et 59 ans, contre un tiers en moyenne pour l'ensemble des femmes inactives. Ces femmes qui se disent « au foyer » vivent encore plus fréquemment en couple que les femmes qui se déclarent inactives pour raisons familiales (86 % contre 83 %). Elles ont moins souvent que les inactives pour raisons familiales des enfants vivant à domicile et leur conjoint est plus souvent retraité. Lorsque ce dernier est en activité, il est moins souvent ouvrier

► 9b. Caractéristiques des hommes inactifs selon la catégorie d'inactivité en 2018

en %

	Catégorie d'inactivité				Population	
	Raisons familiales	Au foyer	Raisons de santé	Inactivité « transitoire »	Inactive	Active
Âge						
35 ans ou moins	39	34	16	49	31	35
36-49 ans	40	26	31	28	30	39
50-59 ans	21	40	53	23	39	26
Niveau de diplôme						
Sans diplôme	35	43	47	35	42	17
Diplôme inférieur au bac	27	18	35	26	31	27
Bac	14	17	10	19	14	20
Supérieur au bac	24	22	8	21	14	37
Vit en couple	73	56	40	45	44	68
Situation familiale						
Parent d'au moins un enfant	72	34	26	30	29	50
Enfant en famille	11	20	18	26	21	10
Autre situation (personne seule, etc.)	17	46	56	44	50	40
Dernier emploi occupé						
Aucun emploi antécédent	9	28	16	17	17	1
Un emploi antécédent						
Ouvrier ou employé ¹	67	58	75	66	70	46
Cadre ¹	11	12	4	9	6	20
Durée sans emploi ² (en années)	5	8	8	3	6	2
Situation actuelle du conjoint						
Ouvrier ou employé	36	25	38	28	34	37
Cadre ou profession intermédiaire	23	26	11	21	16	37
Agriculteur, artisan, commerçant	4	1	2	2	2	4
Chômeur	6	7	7	9	8	5
Retraité	2	5	5	2	3	1
Inactif non retraité	29	36	37	38	37	16
Inscrit comme demandeur d'emploi	44	8	19	64	38	13
A au moins un problème de santé durable	20	31	88	23	59	19

1 Pour les personnes ayant déjà occupé un emploi.

2 Nombre moyen d'années depuis le dernier emploi pour les personnes ayant déjà occupé un emploi.

Note : les enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019 sont cumulées afin d'avoir des résultats plus fiables.

Lecture : en 2018, parmi les hommes inactifs pour raison de santé, 47 % sont sans diplôme.

Champ : France hors Mayotte, hommes inactifs de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiants, ni retraités.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019.

► Encadré 2 – Plus d'un tiers des inactifs vivent dans un ménage pauvre

En 2018, le **niveau de vie médian** des femmes inactives au sens du BIT s'élève à 14 700 euros par an et celui des hommes inactifs à 15 100 euros, soit près de 8 000 euros de moins par an que les personnes actives ► **figure**. L'inactivité réduit assez mécaniquement le niveau de vie du ménage ; de plus, les inactifs sont souvent d'anciens ouvriers ou employés, et lorsqu'ils ont un conjoint, il est fréquemment ouvrier, employé ou inactif. Cela explique que 37 % des femmes inactives et 35 % des hommes inactifs vivent dans un **ménage pauvre**, contre 11 % des personnes actives, femmes comme hommes.

Le **taux de pauvreté monétaire** est plus élevé parmi les personnes inactives pour raisons familiales (garder un enfant par exemple, ou s'occuper d'une personne dépendante) : 47 % des femmes et 40 % des hommes dans ce cas sont en situation de pauvreté. La plupart des inactifs pour raisons familiales vivent avec un conjoint, le plus souvent actif. Mais leurs conjoints sont plus fréquemment au chômage ou occupent des emplois d'ouvriers ou d'employés, notamment pour les femmes qui constituent 96 % des personnes inactives pour raisons familiales ► **figure 8b**. La présence d'enfants pèse aussi sur le niveau de vie de leur ménage, notamment lorsqu'il s'agit d'une famille nombreuse (41 % des femmes inactives pour raisons familiales ont trois enfants ou plus, contre 16 % des hommes). Parmi les inactifs pour raisons familiales, les écarts de niveaux de vie entre les plus pauvres et les plus aisés (**rapport interdécile**) sont plus faibles que parmi l'ensemble des inactifs : leurs niveaux de vie sont donc plus homogènes.





Niveau de vie médian, rapport interdécile et taux de pauvreté monétaire en 2018

	Population inactive				Ensemble	Population active
	Raisons familiales	Au foyer	Raisons de santé	Inactivité « transitoire »		
Femmes						
Niveau de vie médian (en euros)	13 200	15 100	15 400	17 000	14 700	22 700
Rapport interdécile (D9/D1)	2,9	4,5	3,1	3,9	3,5	3,3
Taux de pauvreté monétaire (en %)	47	36	31	30	37	11
Hommes						
Niveau de vie médian (en euros)	14 700	12 500	14 200	16 800	15 100	22 900
Rapport interdécile (D9/D1)	3,5	5,3	2,9	4,1	3,5	3,3
Taux de pauvreté monétaire (en %)	40	50	37	32	35	11

Note : les données sont calculées en effectuant une moyenne sur 2017 à 2019. Les niveaux de vie sont arrondis à la centaine d'euros.

Lecture : la moitié des femmes inactives ont un niveau de vie inférieur à 14 700 euros annuels. 37 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté monétaire.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2017 à 2019.

À l'inverse, la dispersion des niveaux de vie est plus forte parmi les personnes inactives se déclarant « au foyer » sans raisons familiales. Pour les femmes, qui constituent la majorité de ce groupe, l'hétérogénéité des niveaux de vie est le plus souvent due à celle des revenus des conjoints, en général en emploi ou retraités plutôt qu'inactifs non retraités. Certaines ont un niveau de vie élevé, mais le niveau de vie médian de ce groupe reste assez faible, impliquant là encore un taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne (36 %).

Les personnes inactives pour raisons de santé ont un niveau de vie légèrement plus élevé, et plus encore celles qui sont dans l'inactivité transitoire. Dans ces deux catégories composées à parts à peu près égales de femmes et d'hommes, ces dernières ont un niveau de vie supérieur aux hommes. En effet, elles sont plus fréquemment en couple avec un homme en emploi, tandis que les hommes de ces deux catégories d'inactivité vivent moins souvent en couple et, lorsque c'est le cas, leur conjointe est plus souvent inactive.

ou employé et un peu plus souvent cadre, profession intermédiaire ou travailleur indépendant. De plus, 35 % ont un conjoint ayant un niveau de diplôme plus élevé qu'elles, soit plus que la moyenne sur l'ensemble des femmes inactives (32 %) : une logique de spécialisation économique semble être à l'œuvre dans une partie de ces couples.

Les hommes « au foyer » sans raison familiale sont également nombreux à ne pas avoir travaillé auparavant (28 %). Ils vivent plus souvent en couple que l'ensemble des hommes inactifs, mais moins fréquemment que les femmes « au foyer » (56 % contre 86 %), et résident à l'inverse plus souvent avec leurs propres parents à domicile (20 %, contre 1 % des femmes « au foyer »). Seuls 34 % ont au moins un enfant au domicile. Ceux qui ont déjà eu un emploi n'ont pas travaillé depuis 8 ans en moyenne, soit une durée un peu plus longue que celle de l'ensemble des hommes inactifs (6 ans) mais plus courte que celle des femmes « au foyer » (14 ans). Malgré un relatif retrait du marché de l'emploi, ils ont sans doute davantage de possibilités d'insertion professionnelle que ces dernières : ils sont à la fois un peu plus diplômés et plus jeunes (34 % ont moins de 36 ans, contre 17 % des femmes).

Les personnes inactives pour raisons de santé sont plus âgées, celles en inactivité transitoire sont plus jeunes

Bien que les hommes inactifs pour raisons de santé soient légèrement moins nombreux que les femmes (662 000 contre 733 000 en 2018), les hommes sont beaucoup plus souvent inactifs pour ce type de motif (53 % contre 27 %). Neuf personnes inactives pour raisons de santé sur dix déclarent

avoir une maladie ou un problème de santé chronique ou de caractère durable. Ces personnes sont plus âgées que les autres inactifs : 56 % des femmes et 53 % des hommes ont entre 50 et 59 ans. Peu diplômés, notamment en raison de leur âge, ils sont plus nombreux que les autres inactifs à avoir été ouvrier ou employé dans leur emploi précédent. Les personnes inactives pour raisons de santé vivent moins souvent en couple. Les femmes en particulier ne sont que 47 % dans ce cas, contre 69 % de l'ensemble des inactives. Leur conjoint est alors plus d'une fois sur trois inactif (35 %), contre 22 % en moyenne. Parmi les inactifs pour raisons de santé, la majorité a déjà travaillé auparavant. Leur inactivité est souvent ancienne puisqu'en moyenne, leur dernier emploi remonte à 8 ans.

Enfin, en 2018, autant de femmes que d'hommes sont des inactifs « transitoires ». Cela représente 18 % des femmes inactives, mais 40 % des hommes inactifs. Cette population se situe fréquemment à la frontière de l'activité, d'où le caractère *a priori* transitoire de son statut. En effet, huit de ces inactifs sur dix s'étaient déclarés spontanément au chômage, contre en moyenne trois inactifs sur dix. Ils remplissent d'ailleurs très souvent une des conditions pour être au chômage au sens du BIT mais pas toutes, et les deux tiers sont par ailleurs inscrits en tant que demandeurs d'emploi. Ils sont presque autant à souhaiter un nouvel emploi dans le futur. Ces proportions sont très largement supérieures à la moyenne des inactifs. Quand ils ont déjà travaillé, le dernier emploi de ces inactifs « transitoires » est plus récent que pour les autres : il remonte à seulement 3 ans en moyenne. Une fraction de ce groupe est particulièrement proche de l'activité ou en situation d'attente : par exemple, certains ont trouvé un emploi qui démarrera plus tard, d'autres attendent le début d'une formation, de leur retraite, de démarches, d'un concours, etc. Dans ce groupe, ces situations mises bout à bout représentent deux personnes sur cinq, contre une sur cinq parmi l'ensemble des inactifs. Les inactifs « transitoires » sont plus jeunes que l'ensemble des inactifs et vivent donc plus souvent avec leurs parents à domicile. Cela est d'autant plus vrai pour les hommes : un sur quatre vit avec au moins un parent.

Vers un rapprochement des formes d'inactivité entre femmes et hommes ?

Entre 2013 et 2019, le nombre de femmes inactives au sens du BIT pour raisons familiales ou se déclarant « au foyer » recule nettement (– 284 000 ► **figures 10 et 11**), tandis que les effectifs d'hommes dans ces catégories augmentent légèrement (+ 16 000), même s'ils restent très minoritaires. À l'inverse, le nombre d'inactifs pour raisons de santé et, dans une moindre mesure, celui des inactifs « transitoires » s'accroît sensiblement entre 2013 et 2019 (+ 370 000), aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Les contributions de ces deux catégories d'inactivité, moins marquées par les normes de genre, expliquent pourquoi, en dépit de la diminution des deux catégories précédentes,

► 10. Personnes inactives en 2013 et 2019, selon le sexe et la catégorie d'inactivité

	Catégorie d'inactivité				Ensemble
	Raisons familiales	Au foyer	Raisons de santé	Inactivité « transitoire »	
Femmes					
2013 (en milliers)	965	637	566	453	2 621
2019 (en milliers)	857	461	714	499	2 531
Évolution 2013-2019 (en %)	– 11	– 28	+ 26	+ 10	– 3
Hommes					
2013 (en milliers)	29	32	560	431	1 052
2019 (en milliers)	40	37	672	495	1 244
Évolution 2013-2019 (en %)	+ 38	+ 16	+ 20	+ 15	+ 18
Ensemble					
2013 (en milliers)	994	669	1 126	884	3 673
2019 (en milliers)	897	498	1 386	994	3 775
Évolution 2013-2019 (en %)	– 10	– 26	+ 23	+ 12	+ 3

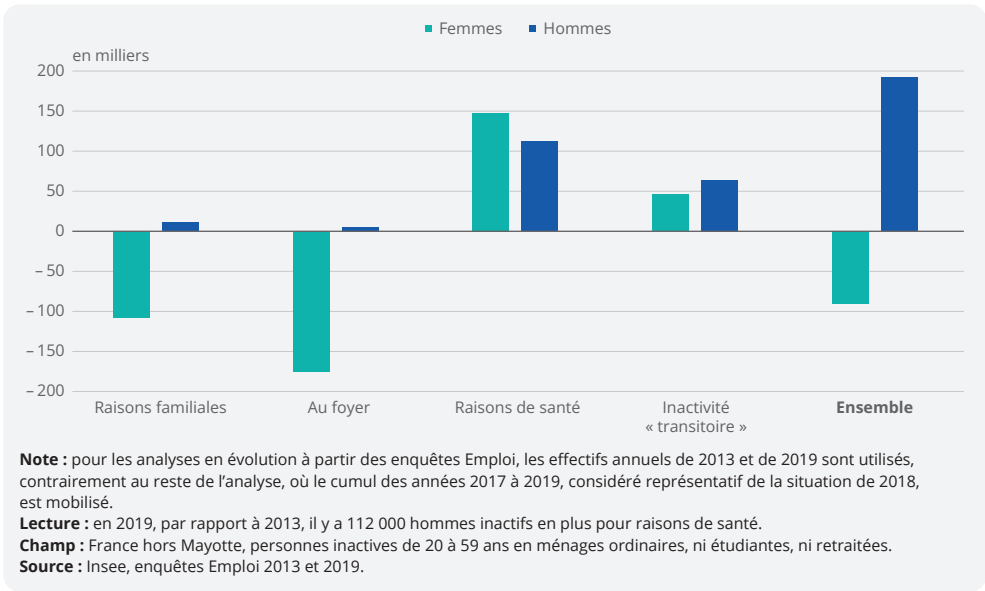
Note : pour les analyses en évolution à partir des enquêtes Emploi, les effectifs annuels de 2013 et de 2019 sont utilisés, contrairement au reste de l'analyse, où le cumul des années 2017 à 2019, considéré représentatif de la situation de 2018, est mobilisé.

Lecture : entre 2013 et 2019, le nombre d'hommes d'inactifs « au foyer » passe de 32 000 à 37 000. Il augmente de 16 %.

Champ : France hors Mayotte, personnes inactives de 20 à 59 ans en ménages ordinaires, ni étudiantes, ni retraitées.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2013 et 2019.

► 11. Évolution du nombre de personnes inactives entre 2013 et 2019 selon la catégorie d'inactivité



le nombre total d'inactifs a augmenté sur la période (+ 102 000). Cette augmentation recouvre une diminution pour les femmes et une augmentation pour les hommes. Au total, ces évolutions amorceraient un rapprochement entre les formes d'inactivité féminine et masculine. ●

Auteurs :
 Élisabeth Algava (Insee)
 Kilian Bloch (Insee)

► Méthode

Champ d'étude

Ce dossier porte sur les personnes ayant entre 20 et 59 ans aux différentes dates considérées, en excluant les personnes étudiantes ou retraitées. Cette tranche d'âge permet d'inclure, aussi bien en 1968 qu'en 2018, l'essentiel des âges où l'activité professionnelle et les charges parentales sont fréquentes. Par exemple, retenir un âge minimal de 25 ans aurait été trop tardif pour mettre en évidence le lien entre l'arrivée des enfants et l'activité car, à cet âge en 1968, 56 % des femmes avaient déjà un ou plusieurs enfants à charge. Considérer la population hors étudiants et retraités permet d'avoir une population de référence plus homogène, sans avoir besoin de s'interroger sur les choix de poursuite d'études, de départ en retraite, ni sur les situations de personnes ayant un emploi alors qu'elles sont étudiantes ou retraitées. Cela permet d'analyser les évolutions de l'inactivité pendant une période de 50 ans, en s'affranchissant des évolutions en matière de durée d'études et d'âge au départ à la retraite, qui influencent fortement l'entrée et la sortie de l'activité professionnelle. Du fait du périmètre retenu, les taux d'activité et d'inactivité calculés dans ce dossier ne sont pas comparables à ceux publiés usuellement, notamment sur les 15-64 ans à partir de l'enquête Emploi.

Les différentes mesures de l'inactivité

Une personne inactive ne participe pas au marché du travail : elle n'est donc ni en emploi, ni au chômage. En dépit de cette apparente simplicité, la façon d'interpréter et de mettre en œuvre cette définition peut varier selon les critères retenus [Massif, 2016].





L'**enquête Emploi** permet de mesurer l'inactivité en appliquant les concepts très précis du Bureau international du travail (BIT) sur l'emploi et le chômage. Les personnes considérées comme inactives au sens du BIT ne sont pas comptées en emploi car elles n'ont effectué aucune heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée (sans être en congé annuel, maladie, maternité, etc.). Elles ne sont pas non plus au chômage au sens du BIT car elles ne vérifient pas au moins un des deux critères : être disponible pour travailler dans les deux semaines, ou bien avoir effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi. L'enquête Emploi permet également de décrire les personnes selon le statut qu'elles choisissent spontanément parmi une liste d'items proposés dans le questionnaire : salarié, en études, en congé parental, au foyer, inactif pour cause d'invalidité, etc.

Le **recensement de la population**, avec un questionnaire beaucoup plus succinct, mesure l'inactivité selon un concept qui se rapproche du statut spontané de l'enquête Emploi, avec une question sur la situation principale vis-à-vis du travail. Dans le recensement, la déclaration spontanée est toutefois redressée selon les réponses à deux autres questions, sur le fait de travailler actuellement et la recherche d'emploi. Quel que soit le statut déclaré spontanément (emploi, apprentissage ou stage rémunéré, études ou stage non rémunéré, chômage, retraite ou pré-retraite, femme ou homme au foyer, autre situation), une personne qui indique travailler actuellement sera considérée, au sens du recensement de la population, comme ayant un emploi, et une personne qui ne travaille pas mais qui recherche un emploi sera comptabilisée au chômage. En revanche, une personne ayant déclaré être au chômage mais ne pas rechercher d'emploi sera reclassée comme inactive.

Même si les déclarations de statut spontanées aux recensements de la population et dans l'enquête Emploi ne sont pas strictement comparables, elles délimitent des populations d'inactifs de taille proche ► **figure 1**.

Quatre catégories d'inactifs décrits à partir de l'enquête Emploi

Quatre catégories d'inactifs au sens du BIT ont été distinguées à l'aide des réponses aux questions posées dans l'enquête Emploi. Ces questions s'adaptent aux différentes situations que recoupe l'inactivité : ne pas souhaiter travailler, ne pas être disponible pour travailler, ne pas effectuer de démarches de recherche d'emploi, ou encore ne pas avoir travaillé malgré la détention d'un emploi actuel ou d'un emploi ultérieur. Les questions posées varient donc selon la situation des répondants vis-à-vis de l'emploi et selon leur rapport à la recherche d'emploi.

Le statut spontanément choisi par les individus au sein d'une liste d'items proposés dans le questionnaire est également utilisé en complément car il informe aussi sur les raisons de l'inactivité lorsque des individus se déclarent femme ou homme au foyer, en congé parental à temps plein ou encore inactif pour cause d'invalidité.

À l'aide des réponses fournies, chaque inactif est classé dans une unique catégorie parmi les quatre distinguées ci-dessous :

- les inactifs pour raisons familiales, par exemple ceux ne souhaitant pas travailler car ils s'occupent de leurs enfants ou d'un proche dépendant, ou encore les individus en congé parental ;
- les inactifs se déclarant « au foyer » mais sans avoir donné préalablement de raisons familiales ;
- les inactifs – à l'exclusion des motifs précédents – qui déclarent des problèmes de santé, ou qui se disent invalides ;
- tous les autres inactifs, classés dans l'inactivité dite « transitoire », qui comprend des situations très variées, mais généralement plus proches de l'activité que dans les autres catégories.

Il est possible de reconstituer ces quatre catégories d'inactifs sur la période allant de 2013 à 2019 (pour 2020 également, mais cette année est très particulière du fait de la crise sanitaire). Dans l'analyse des évolutions des effectifs de ces catégories, les enquêtes Emploi de 2013 et 2019 sont comparées. En revanche, pour l'analyse des caractéristiques détaillées des personnes inactives, les enquêtes Emploi 2017, 2018 et 2019 sont cumulées afin d'avoir des résultats plus fiables sur l'année intermédiaire de ce cumul (2018).

► Définitions

Une personne en **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne âgée de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne âgée de 15 ans ou plus ; sans emploi durant une semaine donnée ; disponible pour travailler dans les deux semaines ; qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Les **inactifs au sens du Bureau international du travail (BIT)** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage au sens du BIT.

Le **niveau de vie d'un ménage** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le premier adulte du ménage compte pour une UC, chaque personne supplémentaire âgée de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,3 UC. Le **niveau de vie médian** est celui qui partage la population des ménages en deux sous-populations égales.

Un **ménage pauvre** est un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian. Le **taux de pauvreté monétaire** est la part d'individus vivant dans un ménage pauvre.

Le 1^{er} (resp. 9^e) décile de niveau de vie est le niveau de vie en deçà duquel se situent 10 % (resp. 90 %) des ménages. Le **rapport interdécile** entre le 9^e décile (D9) et le 1^{er} décile (D1) permet de mesurer les inégalités entre le haut et le bas de la distribution.

► Pour en savoir plus

- **Acs M., Lhommeau B., Raynaud É.**, « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers Solidarité et Santé* n° 67, Drees, juillet 2015.
- **Bernard J.**, « Les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation : jusqu'à 21 ans, moins nombreux parmi les femmes que parmi les hommes », *Insee Focus* n° 229, mars 2021.
- **Boyer D., Villaume S.**, « Les mères seules confient plus souvent leurs enfants de moins de trois ans aux crèches et aux grands-parents », *Études et Résultats* n° 960, Drees, mai 2016.
- **Bouchet-Valat M.**, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 2014/3 (Vol. 55), 2014.
- **Briard K., Valat E.**, « À quels moments les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes se forment-elles ? », *Document d'études* n° 215, Dares, février 2018.
- **Champagne C., Pailhé A., Solaz A.**, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », in *Économie et statistique* n° 479-480, 2015.
- **Collombet C.**, « Histoire des congés parentaux en France. Une lente sortie du modèle de rémunération de la mère au foyer », *Revue des politiques sociales et familiales* n° 122, 2016.
- **Couppié T., Dupray A., Epiphane D., Mora V.**, « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions », *Cereq Essentiels* n° 1, avril 2018.
- **Djider Z.**, « Huit femmes au foyer sur dix ont eu un emploi par le passé », *Insee Première* n° 1463, août 2013.
- **Fragonard B.**, « Les évolutions majeures des aides aux familles ayant de jeunes enfants depuis 1945 », in *Les modes d'accueil des jeunes enfants : des politiques publiques à l'arrangement quotidien des familles*, Revue française des affaires sociales, 2017.
- **Laporte C., Legendre É.**, « Bilan de la Prepa. Une prestation moins utilisée, rarement partagée et toujours peu attractive auprès des pères », *L'essentiel* n° 183, Cnaf, décembre 2018.
- **Legendre É., Lhommeau B.**, « Le congé de paternité : un droit exercé par sept pères sur dix », *Études et Résultats* n° 957, Drees, mars 2016.
- **Marchand O., Minni C.**, "The Major Transformations of the French Labour Market since the Early 1960s.", in *Économie et Statistique / Economics and Statistics* n° 510-511-512, 2019.
- **Maruani M., Meron M.**, « Un siècle de travail des femmes en France. 1901- 2011 », *Sciences humaines*, La Découverte, 2012.
- **Maruani M.**, « Travail et emploi des femmes », *Repères*, La Découverte, 2017.
- **Massif J.B.**, « De quelle mesure de l'emploi le Recensement de la population est-il le nom ? La place du Recensement de la population dans le système de suivi de l'emploi », in *Économie et Statistique* n° 483-484-485, 2016.
- **Meurs D., Pora P.**, « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France : une lente convergence freinée par les maternités », in *Économie et Statistique* n° 510-511-512, 2019.
- **Minni C.**, « Emploi et chômage des seniors en 2018 », *Dares Résultats* n° 13, mars 2019.
- **Mora V.**, « Comment les conditions de travail des jeunes se sont-elles modifiées en 20 ans ? », in *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, *Cereq Essentiels* n° 1, 2018, Céreq.
- **Périvier H.**, « De Monsieur Gagnepain à Madame Gagnemiettes », in *L'économie féministe*, 2020.
- **Picart C.**, « Le non-emploi des peu ou pas diplômés en France et en Europe : un effet classement du diplôme », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2020.
- **Piketty T.**, « Impact de l'allocation parentale d'éducation », in « Histoires de familles, histoires familiales – Les résultats de l'enquête Famille de 1999 », *Cahiers de l'Ined* n° 156, 2005.